

Projet

ESPACE JAZZ

Centre de création, de diffusion, d'information,
de consultation et de perfectionnement en jazz

par

Jacques Laurin

en collaboration avec

Jean Vanasse et Alain Bédard

et représentant le

*Regroupement des Artistes de Jazz du Québec
(RAJQ)*

ESPACE JAZZ

Centre de création, de diffusion, d'information,
de consultation et de perfectionnement en jazz

Ce Document a été préparé par Jacques Laurin (bassiste, réalisateur et preneur de son de jazz) en collaboration avec Jean Vanasse (compositeur et vibraphoniste de jazz) et Alain Bédard (compositeur et contrebassiste de jazz), représentant le *Regroupement des Artistes de Jazz du Québec (RAJQ)*.

Les auteurs sont prêts à se charger de la réalisation du projet en collaboration avec des personnes ressources, dont certains directeurs des entreprises qui suivent, et qui endossent nos propos

- *OFF Festival de Jazz*
- *Maison de disque Effendi*
- *Ambiances Magnétiques*
- *DAME*
- *Justin Time Records*
- *Nisapa*
- *Productions de l'onde*
- *Direction d'Artistes Fleming*
- *Guilde des Musiciens du Québec*

Une simple recherche par mot clé du mot jazz dans les documents PDF de la Ville de Montréal, nous éclaire sur la place du jazz dans la politique culturelle de celle-ci. Celui-ci apparaît dans:

- *Festival International de Jazz de Montréal (FIJM)* (événement de portée internationale d'une durée de 10 jours)
- *L'OFF Festival de Jazz* (événement de portée nationale d'une durée de 10 jours et chevauchant le festival ci-haut mentionné)
- *Ballets Jazz de Montréal* (troupe de danse)

Autrement dit, le jazz existe et brille pendant 15 jours à Montréal. Le reste de l'année, le jazz danse, étudie, joue à la loterie des subventions, écume les bars... mais ne se présente plus régulièrement de façon adéquate à ses amateurs.

Car malgré son budget volumineux, la réputation mondiale méritée qu'il a su se tailler au fil des ans et la bonne volonté de ses dirigeants qui présentent sporadiquement au courant de l'année du jazz local dans des conditions optimales, il ne faut pas perdre de vue que le *FIJM* est surtout un événement récréo-touristique qui sert bien Montréal et ses citoyens, mais que du point de vue des musiciens de jazz d'ici, et même si certains artistes réussissent à se négocier de bons cachets pour se présenter en salle, il ne s'agit pour eux que d'un seul contrat potentiel dans le cours d'une année.

Pourtant, s'il faut en croire *Allison Brugg Bawden* *□

«□ust take one example: jazz was once so marginalized that it was actually banned in at least 60 communities in the 1920s and by many college and university music education programs up to the 1950s. Today, jazz is so much a part of the cultural matrix of contemporary life that it is seen by some as the quintessential American music, expressing our idealized vision of a democracy built on individualism and compromise, independence and cooperation□.*

Et comme pour confirmer cette «□uintessence□, *Couleur Jazz*, un poste de radio à vocation jazz au sens large du terme, vient de voir le jour récemment à Montréal.

Parallèlement, la majorité des Universités et CEGEP du Québec décernent chaque année des centaines de diplômes, baccalauréats, maîtrises et doctorats en jazz, pendant que les organismes publics exigent de leurs applicants boursiers, interprètes, compositeurs et arrangeurs de jazz professionnels, originalité, virtuosité et excellence.

* in *ACCESS AND THE CULTURAL INFRASTRUCTURE*, Allison Brugg Bawden, CENTER FOR ARTS AND CULTURE, Art, Culture & the National Agenda, Issue Paper, November 2002

Cependant, malgré le courage et la persistance de quelques petites entreprises culturelles (voir ci-haut) qui se battent quotidiennement pour distribuer et promouvoir les meilleures productions des musiciens de jazz d'ici, quand vient le temps de faire connaître, sur scène ou sur les ondes radiophoniques, le fruit de ces études, de cette originalité, de cette virtuosité et de cette excellence exigées, les diffuseurs publics autant que privés leur répondent que le public ne les connaît pas, que ce n'est pas assez populaire, que c'est de la musique spécialisée, voir pointue, etc...

Il faut ici souligner que le système MAPL (*CRTC*) établissant les règles relatives au contenu canadien de la programmation radiophonique, est rédigé de façon à ce qu'il soit possible de s'y conformer sans jamais inclure une seule pièce composée par un compositeur canadien. Une révision de ces règles serait probablement de mise.

Finalment, faute d'offre quotidienne soutenue et prévisible pour le produit de jazz québécois, on fait stagner la demande.

La communauté jazz ne veut cependant plus avoir à s'en remettre uniquement aux choix esthétiques et de "clientèle" des programmeurs des Maisons de la Culture et des propriétaires de bars pour pouvoir se produire sur scène et faire connaître leur art avec un minimum de régularité à l'année.

Contrairement aux autres formes musicales, le jazz, cet art de l'improvisation par excellence, est interactif par définition. Il n'évolue que dans l'intégrité, et ne se développe qu'en présence d'interlocuteurs et de publics stimulants.

On a souvent tendance à oublier que les musiciens de jazz dignes de ce nom doivent, tout comme les danseurs, les musiciens classiques et contemporains, pratiquer leur instrument plusieurs heures par jour strictement pour garder la forme et raffiner la technique. Mais en plus, les "jazzmen" doivent développer leur style et leur langage, ceci avant toute séance de répétition de groupe, et avant même de toucher le moindre salaire.

Comme débouchés cependant, et en dehors de tout festival, les comédiens ont leurs troupes et leurs théâtres, leurs séries télévisées, leurs commerciaux, leurs séances de doublage, etc... les gens de la danse ont leurs troupes et leur *Agora*, les artistes visuels ont leurs galeries et leurs musées..., les musiciens classiques et contemporains ont leurs ensembles, leurs orchestres, et leurs salles, en plus de pouvoir également enseigner leur art et avoir accès aux subventions.

Les musiciens de jazz pour leur part, n'ont aucun groupe ni aucun orchestre qui les embauchent sur une base annuelle. Aucun lieu qui leur permette de vivre, de cheminer et de perfectionner leur art au quotidien. Aucune des possibilités dont bénéficient les autres disciplines artistiques.

Pour s'en sortir, certains musiciens de jazz se débrouillent comme ils le peuvent pour produire leurs concerts, pendant que certains autres trouvent du travail dans le milieu de la musique populaire (pop) qui a naturellement tout à gagner de la culture et du raffinement musical de ceux-ci.

Une minorité de musiciens de jazz seulement peuvent compter sur l'enseignement pour vivre, la loterie des subventions et les contrats occasionnels ne représentant au plus que quelques milliers de dollars par année dans la majorité des cas.

Pourtant, le jazz ne semble pas plus marginal que la danse, le théâtre ou la musique classique et contemporaine, si on se fie au succès, à l'ampleur et la popularité du *Festival International de Jazz de Montréal*. Mais malgré, et peut-être à cause, de ce feu d'artifice estival, nous ne devons pas nous illusionner. Le reste de l'année, le jazz est généralement servi par l'intermédiaire de l'entreprise privée pour accompagner les repas, la conversation et faciliter la digestion, avec à la clé, une rémunération aux artistes souvent similaire à celle d'un jeune travailleur de *McDonald*.

De plus, le réel amateur, ne se reconnaissant pas dans ces prestations édulcorées, doit se rabattre sur une programmation restreinte, dispersée aux quatre coins de la ville, qui décourage plus que n'encourage la découverte et l'assiduité.

Les musiciens de jazz aimeraient pouvoir collaborer au dynamisme de Montréal beaucoup plus que leur position actuelle leur permette.

C'est pour cette raison qu'en ce moment de redéfinition de la politique culturelle de la Ville de Montréal nous soumettons ce mémoire à votre attention et vous demandons d'ajouter et de prévoir sur la liste des grandes priorités de la Ville de Montréal, une aide substantielle aux artisans de jazz et de musique improvisée, afin de leurs permettre de survivre, de se développer et de rayonner sur une base quotidienne, mensuelle et annuelle.

La communauté des musiciens de jazz du Québec (entre 350 et 400 artistes) que nous représentons, et plus particulièrement celle de Montréal où se retrouvent plus de 90% de ses membres, en est arrivée à la conclusion que **le développement de la discipline et de la clientèle passe obligatoirement par l'élaboration d'un Centre de création, de diffusion, d'information, de consultation et de perfectionnement en jazz et musiques improvisées.** (à l'instar de la ville de New-York qui vient de dévoiler trois nouvelles salles conçues pour la musique de jazz d'une capacité totale de 2000 places)

Nous prions donc les décideurs de nous réserver un lieu, un seul lieu, un édifice centralement situé, qui sera entièrement géré par les musiciens. Un **ESPACE JAZZ** à vocation strictement artistique et culturelle, dédié à la musique de répertoire autant que contemporaine de jazz, et organisé entièrement autour non seulement des besoins des musiciens, mais également de ceux de ses citoyens amateurs de jazz.

La communauté des musiciens de jazz du Québec a toujours contribué à la vie culturelle montréalaise. Au fil des ans, leurs demandes, sinon inexistantes, ont certainement été les plus modestes de toutes les communautés artistiques. Ce temps est cependant révolu. Il en va de sa survie et de son épanouissement.

Merci de votre attention,

Jacques Laurin M.Mus.

QUE SERAIT ESPACE JAZZ

- **Salle de Concert/Bistro (entre 150-250 places)**. Y seraient présentés des concerts de petites formations, des Big Band, mais également des ateliers de création et d'improvisation, des conférences, des séminaires, des «Master classes», des matinées de promotion et d'initiation au jazz pour enfants, adolescents et adultes, des projections de films sur le thème du jazz, etc...
- **Studio d'enregistrement**
- **Locaux de répétitions** (au sous-sol)
- **Studio/logement** (pour musiciens en résidence venant de l'extérieur de Montréal)
- **Bureaux** (Guilde des Musiciens, gérants, agents, éditeurs, maisons de disque de jazz, etc)
- **Kiosque/Discothèque/Bibliothèque** (pour l'emprunt et la vente de disques, de vidéos, de livres ou de partitions de jazz)

APPUI à ESPACE JAZZ

Nous ne nous présentons pas à vous les mains vides. Pour présenter et supporter notre action, nous avons déjà plusieurs appuis solides qui nous aiderons à réaliser ce projet. Entre autres:

Les Musiciens de jazz du Québec – On évalue entre 350 et 400 le nombre de musiciens de jazz actifs au Québec. La majorité se retrouvant dans la région de Montréal.

Les Maisons de disques et producteurs indépendants qui produisent du jazz. Ex: *Les disques Effendi, Ambiances Magnétiques, DAME, Nisapa, Justin Time Records, Direction d'Artistes Fleming, Productions de l'onde, l'OFF Festival*, etc...

La Guilde des Musiciens de Montréal (dont le bail arrive à échéance dans deux ans, et qui serait prête à louer et aménager six mille pieds carrés d'espace de bureau pour ses propres besoins, ainsi que six mille autres pieds carrés pour des locaux de répétitions)

Boréale, brasseur Montréalais bien connu pour son support indéfectible pour le jazz local.

D'autres paliers gouvernementaux seront évidemment sollicités afin de garantir la réussite du projet essentiel à la communauté jazz.



Montréal, le vendredi 11 mars 2005

Mémoire du *Regroupement des Artistes de Jazz du Québec* déposé dans le cadre de la consultation publique sur le projet de *Politique de développement culturel pour la ville de Montréal*

Le document intitulé *Frederick P. Rose Hall Fact Sheet* n'est pas reproduit mais peut être consulté au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal ou sur le site internet www.jalc.org.

Merci de votre compréhension.